

10 janvier 1979

Voyage en Afrique occidentale du Chef du Département politique

Département politique. Note du 5 janvier 1979 (annexe)

Conformément à la note du Département politique et après délibération, le Conseil fédéral

d é c i d e :

Il est pris acte de la note du Département politique concernant le voyage du Chef du Département politique en Afrique occidentale.

Extrait du procès-verbal:

- EPD 6 pour exécution
- EVD 5 pour connaissance

Pour extrait conforme,
le secrétaire:

SALUANT

p.B.15.22.3-BRE/IS/hg

3003 Berne, le 5 janvier 1979

NOTE AU CONSEIL FEDERALVoyage en Afrique occidentale du Chef du Département politique

I. Alors que le Chef du Département politique a eu de manière suivie des contacts avec ses collègues Ministres des Affaires étrangères des pays d'Europe occidentale et orientale, et cela depuis le milieu des années 60, ce n'est que très rarement que des contacts analogues ont été établis avec les pays d'outre-mer (voyages du Conseiller fédéral Graber en Chine, en Egypte, en Israël, puis en Tunisie). En ce qui concerne l'Afrique, nous avons eu en 1972 la visite en Suisse d'un certain nombre de Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'Unité Africaine qui étaient venus nous entretenir de problèmes d'intérêt commun. Les quelques rencontres que nous avons eues à Berne avec des Chefs d'Etat africains ne revêtaient pas un caractère officiel.

Il est important à notre sens, pour des raisons politiques et économiques, de reprendre le dialogue avec les pays de ce continent. Nous avons donc choisi cinq pays d'Afrique occidentale, francophone ou anglophone qui, à des titres divers, jouent un rôle de premier plan, dans les domaines politique, économique, énergétique, ou sont des pays de concentration de notre aide au développement. Ce sont: le Nigéria, le Caméroun, la Haute-Volta, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

Le Conseil fédéral a approuvé cette manière de voir (c.f. sa décision du 13 septembre 1978).

- 2 -

II. La visite se déroulera du 14 au 28 janvier.

Outre le soussigné, la délégation sera composée comme suit:

- M. l'Ambassadeur M. Heimo, Directeur de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire;
 - M. l'Ambassadeur J. Iselin, Chef de la Division politique II, responsable entre autres pour l'Afrique;
 - M. l'Ambassadeur E. Moser, Vice-Directeur de la Division du Commerce;
 - M. F. Nordmann, Secrétaire du Chef du Département;
- soit cinq personnes au total.

III. Les principaux objectifs recherchés de cette visite peuvent schématiquement être décrits de la façon suivante:

1. Exposer à nos interlocuteurs les grandes lignes de la politique étrangère suisse.
2. Manifester l'intérêt que porte la Suisse à l'Afrique, en s'informant notamment des principaux problèmes africains dans l'optique des hommes d'Etats d'Afrique occidentale.
3. Créer du Good-will.
4. Procéder à un échange de vues sur la politique de développement.
5. Valoriser au plan politique, en l'évoquant dans les discussions entre hommes d'Etats notre effort de coopération au développement en faveur des pays en cause. Se rendre compte sur le terrain de certaines réalisations de la coopération suisse au développement et voir à l'oeuvre des compatriotes dans ce domaine.

- 3 -

6. Faire avancer certains dossiers en suspens, notamment commerciaux.

IV. Les pays seront visités dans l'ordre indiqué plus haut et nos interlocuteurs seront entre autres les suivants:

- Au Nigéria: Le Ministre des Affaires étrangères, Major général H.E.O. ADEFOPE.
Nous rendrons également visite au Lieutenant général Oluségun OBASANJO, Chef de l'Etat.
- Au Cameroun: Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Jean KEUTCHA (a visité la Suisse dans le cadre de la mission de l'OUA).
Nous rendrons également visite au Président de la République, Monsieur Ahmadou AHIDJO.
- En Haute-Volta: Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Moussa KARGOUGOU.
Nous rendrons également visite au Général de Corps d'Armée Aboubakar Sangoulé LAMIZANA, Président de la République
- En Côte-d'Ivoire: Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Siméon AKE.
Nous rendrons également visite au Président de la République, Monsieur Félix HOUPHOUET-BOIGNY.
- Au Sénégal: Le Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Moustapha NIASSE.

V. A côté des problèmes politiques et économiques généraux, nous aborderons dans les cinq pays certaines dossiers spécifiques avec l'espoir de les faire avancer. Plusieurs d'entre eux seront traités au niveau des Ambassadeurs Heimo (problèmes de coopération au développement) et Moser (dossier économiques et commerciaux). Il s'agit notamment des dossiers suivants:

- 4 -

Nigéria:

- éventuelle conclusion d'un accord commercial et de coopération économique;
- contingentement des importations de montres;
- contrôle des importations;
- éventuel accord avec le Nigéria en vue d'éviter la double imposition des entreprises aériennes (Swissair) et maritimes.

Cameroun:

- "Pont de l'enfance" construit au moyen d'un don suisse;
- tour d'horizon du programme de coopération Suisse-Cameroun et de ses principaux projets (notamment dans les domaines de la production vivrière, du développement rural intégré et de la formation);

Haute-Volta:

- tour d'horizon de la coopération Suisse-Haute-Volta, coopération qui a fait l'objet, le 22 septembre 1978, d'un accord de coopération technique, et revue de projets (notamment dans les domaines du reboisement villageois, du développement communautaire et du développement rural intégré);
- revue de la coopération Suisse-CILSS (Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, qui a son siège en Haute-Volta).

Côte d'Ivoire:

- revue des questions en rapport avec les investissements suisses en Côte d'Ivoire (la Suisse y est le second investisseur après la France);
- accord de double imposition;
- diverses affaires commerciales et de financement concernant plusieurs maisons suisses;
- participation financière de la Suisse en faveur de l'Ecole supérieure interafricaine d'électricité de l'UPDEA (Union des producteurs et distributeurs d'électricité en Afrique).

10. Januar 1979

Sénégal:

- tour d'horizon du programme de coopération Suisse-Sénégal;
- diverses affaires commerciales concernant des maisons suisses.

Departement des Innern, Antrag vom 19. Dezember 1978
(Beilage)

Finanz- und Zolldepartement, Mitbericht vom 27. Dezember 1978
(Beilage)

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Antragsgegenstand hat der Bundesrat

beschlossen: Pierre Aubert

Der Antrag des Departements des Innern wird zum Beschluss empfohlen.

Protokollauszug (Antrag ohne Beilage) an:

- SDI 30 (SK 14, GS 1, PD 14, ID 1) zum Vollzug
- FID 7 zur Kenntnis
- SK 2 "
- FIDel 2 "

Für getreuen Auszug,
der Protokollführer:

S. Aubert